

L'actualité dans la région de Princeville

Par G.-A. Béchard

PRINCEVILLE (GAB) — Le président du Centre d'accueil Domrémy de Princeville, M. Jean-Louis Allard, et une cinquantaine de participants à un déjeuner-causerie ont reçu des explications sur le rôle qu'est appelée à jouer la Fédération des centres d'accueil. Le représentant régional de cette nouvelle Fédération, M. Georges Roy, de Shawinigan, a appris à ses auditeurs intéressés que ce rôle en était un de liaison entre les différents organismes déjà en activité dans le domaine de la prévention, de l'éducation et autres du genre. La Fédération des centres d'accueil sera également le porte-parole, auprès d'autorités, des sections affiliées. Un forum très animé a suivi la causerie prononcée par M. Georges Roy à l'occasion de ce déjeuner-causerie au Centre d'accueil Domrémy, manifestation qui a pris la forme d'une séance d'information. Le président, M. Jean-Louis Allard, a profité de l'occasion pour présenter le nouveau responsable local de la propagande, M. Gilles Pelletier; ce dernier vient de prendre ses fonctions pour faire connaître les réalisations et les projets du Centre d'accueil Domrémy de Princeville.

Une demande de subventions, selon le programme des initiatives locales, a été présentée par le comité des loisirs de St-Norbert d'Arthabaska. Le projet comprend le réaménagement du chalet de la patinoire ainsi que de l'animation pour les sports et jeux sur glace. Le comité des loisirs de cette localité est à préparer un intéressant programme d'activités pour la saison 1972-73 en ce qui concerne les sports et divertissements appropriés à la saison froide. Le président, M. Guy Boulanger, et ses collègues de la direction ont l'intention de faire bénéficier toute la population, adultes et jeunes, à ce que l'on veut organiser pour l'hiver 1972-73. La réalisation de ce programme se fera selon le montant obtenu à la suite de la demande présentée aux autorités du gouvernement fédéral.

Une trentaine de participants se sont intéressés à la "journée d'intégration" organisée par la Jeune chambre de Princeville. Cette initiative avait pour but principal de familiariser les nouveaux membres avec les activités du mouvement. La manifestation a eu lieu au chalet de M. René Houle à St-Norbert d'Arthabaska. La première partie de la journée comprenait une séance de travail au cours de laquelle les participants ont fait l'étude de questions concernant le rôle d'une Jeune chambre dans son milieu. Cette "journée d'intégration" s'est terminée par un souper et une soirée récréative. Mlle Jacqueline Sévigny et M. Gilles Garneau ont dirigé l'équipe à l'oeuvre pour la rencontre.

Une manifestation spéciale a eu lieu chez les Chevaliers de Colomb de Princeville pour l'installation des officiers élus en juin dernier. C'est le député de district, M. Roger Laroche de Princeville, qui a dirigé les activités de cette cérémonie à laquelle la presque totalité des responsables du Conseil 3388 ont pris part. Le rôle de chacun des titulaires a été défini de façon précise au cours de l'installation qui a eu lieu en présence de nombreux membres et de leurs compagnes. Pour la circonstance, le grand chevalier, M. Valmont Légaré, et ses collègues ont accueilli M. le chanoine Wilfrid Bergeron, M. l'abbé Arthur Auger de l'équipe pastorale locale, ainsi que des membres de St-Norbert d'Arthabaska, de Ste-Hélène de Chester et de Princeville.

"La femme québécoise est-elle citoyenne à part entière aujourd'hui" était le thème de la réunion du Cercle social et culturel de Princeville pour novembre. A cette question, un "oui" catégorique a été donné comme réponse par Mme Solange Chaput-Roland, conférencière invitée. Les membres du C.S.C. ont accueilli avec enthousiasme l'éminente personnalité féminine qu'est Mme Chaput-Roland. Cette dernière a précisé qu'à la question posée, c'était un "oui" à répondre pour toute femme qui comprend son rôle et qui s'intéresse aux problèmes de l'heure. Cette soirée, avec Mme Chaput-Roland comme conférencière, était sous la responsabilité de Mme Yolande Dubuc, l'une des directrices du Cercle social et culturel, organisme dont Mme Lucette Boudreau est la présidente.

Potins sportifs

VICTORIAVILLE (FL) — Il y aura un tournoi de dards provincial, samedi le 25 novembre, au pavillon Victoriaville. La compétition débutera à 14h30 et les bourses totaliseront pour plus de \$60.

Dans la ligue Junior de l'Estrie le Rolland Boulanger de Warwick tentera de retrouver le chemin de la victoire après avoir subi 3 revers de suite sur la route. Les Elans de Valcourt seront les visiteurs à l'arène de Warwick, et les amateurs auront l'occasion de voir les Réjean Gagnon et Marcel Letarte à l'oeuvre. Ces deux dernières acquisitions de René Provencher apporteront une certaine stabilité à l'équipe.

Les Diablos de Trois-Rivières auront certainement plus de misère lorsqu'ils sauteront sur la glace du centre sportif Jean Béliveau, dimanche pour y affronter les Vulkins. Ces derniers sont beaucoup plus confiants, puisqu'ils ont réussi à remporter leur premier gain à Thetford Mines.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — C'est demain soir à la salle des Chevaliers de Colomb qu'aura lieu le premier degré de l'initiation du conseil 1234 de Victoriaville. Les second et troisième degré auront lieu dimanche le 3 décembre.

Le club de presse Louis Francoeur s'est réuni hier midi au pavillon des Pointes Beaudet. A cette occasion, le chef de cabinet du ministre des Richesses naturelles, M. Denis Morissette, rencontrait les membres de l'information.

C'est hier après-midi qu'avait lieu l'inauguration du centre de production audio-visuel et des laboratoires de langue et de linguistique du Cegep de Victoriaville.

C'est demain qu'aura lieu l'Expo-Cegep, organisée par le service socio-culturel du Cegep de Victoriaville à l'intention de la population de la région. L'Expo-Cegep se terminera dimanche soir.

Les Chevaliers de Colomb d'Arthabaska organise demain après-midi une grande guinguette dans tous les foyers de la ville d'Arthabaska. Cette collecte s'effectuera dans l'après-midi de demain seulement.

L'Association coopérative d'habitation de Victoriaville tiendra une soirée récréative demain soir à l'Académie de danse provinciale. Il y aura cocktail suivi d'un buffet.

C'est dimanche soir qu'aura lieu le lancement du club de l'âge d'or de Victoriaville. Cette soirée d'inauguration aura lieu au centre des loisirs de Victoriaville.

Le club Richelieu de Victoriaville recevra lundi soir prochain le député de Joliette à la Chambre de communes, M. Roch Lasalle. Le souper est prévu pour 6h30 au restaurant La Source de l'hôtel Central.

D'autre part, les membres du club Lions recevront le gouverneur du district A 10, M. Donat Fréchette. Une conférence de presse précèdera le souper, au motel Colibri.

Le président Jean Lemay du club Optimiste de Victoriaville convie ses membres à un souper régulier mardi soir au motel Bois Franc d'Arthabaska. Il y aura probablement rapport de la semaine d'appréciation de la jeunesse présidée cette année par Alain Bertrand.

Association des commissions scolaires du centre du Québec

RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE

VICTORIAVILLE (JR) L'Association des commissions scolaires du centre du Québec tiendra sa réunion générale annuelle jeudi le 30 novembre prochain à l'école polyvalente de St-Léonard d'Aston. Cette commission scolaire groupe toutes les commissions scolaires faisant partie du territoire des régions Provencher, Bois-Francs et Drummondville. Plusieurs personnalités participeront à cette importante réunion. L'évêque du diocèse de Nicolet, Mgr Albertus Martin, participera aux délibérations de même que le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M. Gilles Fortin. Les mots de bienvenue seront adressés par le président de la commission du centre du Québec, M. Clément Cantin et par le président de la Commission scolaire régionale Provencher, M. Maurice Lavallée.

M. Marcel St-Laurent se réjouit de la formation d'une centrale syndicale à la mesure des aspirations des enseignants

VICTORIAVILLE (JR) — Dans une déclaration faite aux médias d'information, le président des enseignants des Bois-Francs, M. Marcel St-Laurent se réjouit de la formation d'une centrale syndicale à la mesure des aspirations des membres de la profession d'enseignants.

Le président St-Laurent rappelle qu'en fin de semaine dernière, les 150 représentants de la CEQ (Corporation) se réunissaient en congrès spécial dans la Vieille capitale pour décider de la fondation de centrale. "Il s'agit là de l'aboutissement normal du cheminement de la CEQ depuis les trois dernières années et cette transformation concrétise les orientations des congrès de ces trois années", souligne Marcel St-Laurent.

Pourquoi une centrale plutôt qu'une corporation? "Parce que la loi corporative remonte à 1946, qu'elle fut rescindée en 50 et que cette loi spéciale établit la constitution, détermine

les instances de décision, rend l'adhésion à toutes fins pratiques obligatoire et restreint la clientèle qu'aux enseignants", explique le président des enseignants des Bois-Francs.

Par ailleurs, avec les bills 25 et 46 et les rondes de négociations qui ont suivi, les enseignants ont réalisé que l'état était leur véritable patron plutôt que les commissions scolaires. Selon Marcel St-Laurent, il devient donc de plus en plus important d'assurer la liberté et l'indépendance de l'organisme provincial vis-à-vis l'état.

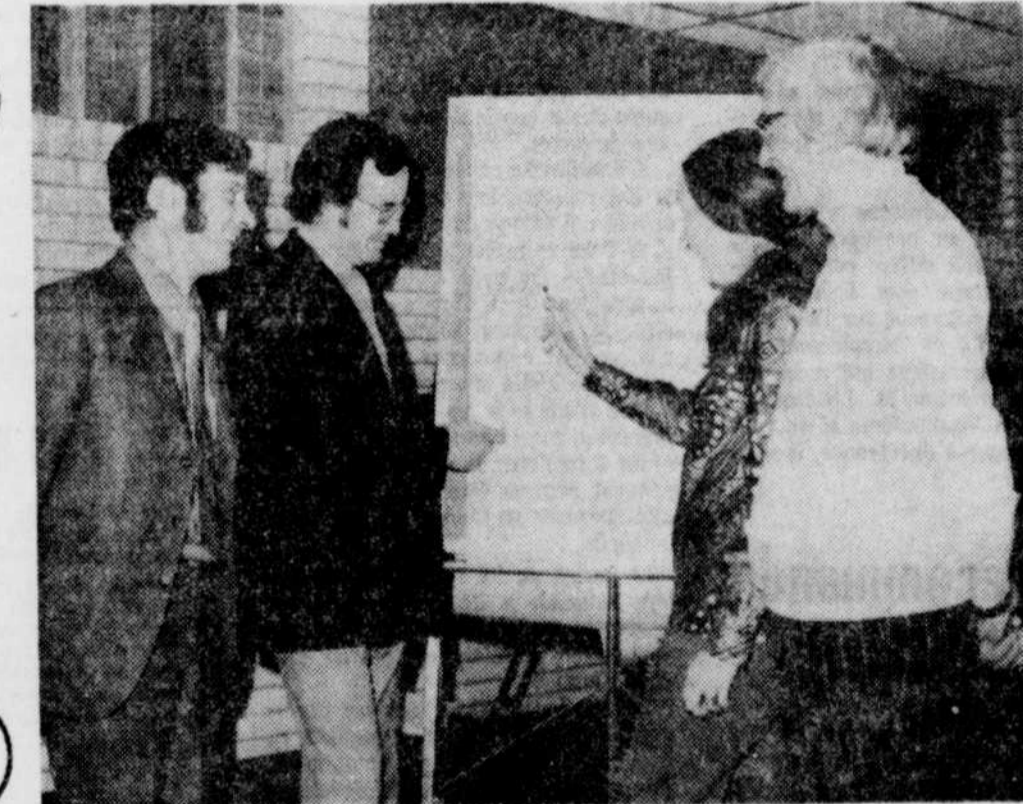
Enfin le président des enseignants souligne que la CEQ est présentée régie par une constitution dont la pièce-maître est entre les mains de son principal adversaire à la table des négociations. Sur le plan local, les enseignants des Bois-Francs, lors de leur dernier congrès, ont adopté une résolution de principe quant à leur éventuelle adhésion à la centrale. Un référendum tenu au début de novembre indi-

quait la préférence des membres vis-à-vis l'ouverture à donner à la centrale.

Dans un autre temps, M. St-Laurent a annoncé que les enseignants recevront toutes les informations nécessaires relatives aux normes d'affiliation et de désaffiliation; de même il aura l'occasion de connaître et de se familiariser avec les statuts de la centrale. Après avoir reçu ces informations, les enseignants pourront se prononcer objectivement sur l'adhésion de leur syndicat à la centrale de l'enseignement au Québec.

Le président Marcel St-Laurent conclut qu'il ne peut cacher son enthousiasme devant ce nouveau-né et qu'il souhaite le voir continuer à travailler à l'amélioration des conditions de travail, de la qualité professionnelle et de la situation globale des membres en milieu scolaire, conditions essentielles d'un rendement à la mesure des talents du corps professoral.

Journée d'étude



Le Service de préparation au mariage a tenu une journée d'étude pour les aumôniers locaux des 4 comtés du diocèse. Deux parties ont composé la journée: la découverte du rôle de l'aumônier de paroisse dans le Service de préparation au mariage, et aussi, expérimentation d'une méthode pour animer la rencontre sur l'engagement des couples devant la communauté chrétienne. Sur la photo, MM. Jean-Guy Brachu et Arthur Auger, respectivement aumônier régional pour le comté d'Arthabaska et aumônier de Princeville, écoutent les explications de Claire Lachance, animatrice nationale, et M. Paul Bazinet, aumônier au niveau national.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

L'Aéro-club de Thetford se donne un nouveau bureau de direction

THETFORD MINES (YC) — "Aéro-club de Thetford Mines Inc." s'est donné un nouveau bureau de direction pour l'année 1973. Celui-ci se compose maintenant de M. Réjean Labonté président, M. Guy Rouleau vice-président et de M. Pierre Caouette secrétaire-trésorier. Six directeurs s'ajoutent également à ce conseil d'administration et sont MM. Viateur Lavallière, Michel Paquet, Steve Pineau, Patrick Grondin, Gérard Macdonald et Jean-Luc Turcotte.

Immédiatement après l'élection de ce nouvel exécutif, M. Jean Dutil propriétaire et président de Air Thetford Mines Ltée a prêté son concours afin de répondre aux nombreuses questions de l'assistance con-

Aucun blessé mais des dommages de \$1,500

ARTHABASKA (FL) — Une collision frontale est survenue rue Beauchesne à Arthabaska, vers 21 heures hier. Il semblerait que la perte de contrôle d'un des deux véhicules soit la cause de l'incident.

Heureusement personne n'a été blessé, mais les dommages seraient de l'ordre de \$700 à \$800 à chacune des automobiles.

Les conducteurs des autos en cause sont MM. André Tardif, de Ham-Nord, et Réal Nolei, de la R.R. 3 à Warwick. Ce sont les agents Roy et Gagnon de la Sécurité Municipale d'Arthabaska qui se sont rendus sur les lieux.



Ballerines à l'oeuvre

L'école des ballets de Princeville est en pleine activité pour la saison 1972-73. Les élèves sont répartis en groupe selon l'âge et l'expérience. C'est le Cercle social et culturel qui s'occupe maintenant de l'organisation des cours à l'intention des intéressés. Des grandes ont déjà plusieurs années de participation alors que bon nombre d'autres en sont à leur début; c'est la classe de ces dernières que l'on voit sur la photo ci-dessus avec l'animatrice des séances, Mlle Robillard de l'école des ballets de Sherbrooke. (Photo La Tribune, Princeville)

Enquête des policiers de Plessisville sur deux accidents de la circulation

PLESSISVILLE (GAB) — Le Service de la police de Plessisville a ouvert des enquêtes sur deux accidents qui se sont produits au cours de la première bordée de neige de la saison. Ces accidents n'ont toutefois causé des dommages matériels peu élevés et personne n'a été blessé. L'une des collisions a eu lieu au coin de la rue Savoie et de l'avenue des Erables et l'autre sur l'avenue St-Laurent. Les voitures impliquées se sont heurtées par suite de l'état glissant de la chaussée. Le directeur du Ser-

vice de la police, M. Edouard Lebrun et son équipe demandent aux conducteurs de redoubler de prudence à la suite des chutes de neige qui rendent le pavé dangereux.

Félicitations et avertissement. Les autorités policières de Plessisville ont tenu à féliciter les automobilistes qui ont bien observé le règlement défendant le stationnement de nuit dans les rues; sur ce point, le public a collaboré étroitement lors de la première chute de 1972-1973 et le nettoyage des voies a pu se faire facilement.

fait remarquer un porte-parole du Service de la police. Dans un autre domaine, le chef Lebrun donne un avertissement à ceux qui se font un malin plaisir de sonner aux portes de paisibles citoyens pour ensuite prendre la fuite et revenir quelques instants plus tard pour répéter leur "exploit" aux mêmes portes. Si les auteurs de ces mauvaises plaisanteries en étaient eux-mêmes les victimes, ils réfléchiraient sérieusement sur de tels actes, fait remarquer M. Edouard Lebrun.

M. CLÉMENT VIGNEAULT RÉÉLU PRÉSIDENT DU CLUB AYRSHIRE DES BOIS FRANCS

VICTORIAVILLE (JR) — Jean-Marie Roy au poste de vice-président, Mme Yves Brochu comme secrétaire et M. Léandre Champagne qui agit comme conseiller technique. Les directeurs du club Ayrshire des Bois-Francs sont MM. Rémi Hébert, André Vigneault et Marcel Rondeau. Au cours de la journée d'hier les membres ont accepté plusieurs résolutions notamment en vue du congrès provincial ou un exposé du club Ayrshire des Bois-Francs, M. Clément Desrochers, siège à titre de vice-président provincial.

La population de Disraeli décidera si oui ou non elle désire une patinoire couverte

DISRAELI (MD) — "C'est la population de Disraeli qui décidera si oui ou non elle désire une patinoire couverte."

Tel est le commentaire formulé par M. René Guertin, maire de Disraeli, alors qu'il était interrogé par le journaliste de La Tribune.

La population de Disraeli est-elle en faveur d'une patinoire couverte? "Les jeunes n'en réclament une à grands cris. Il reste cependant que ce sont les payeurs de taxes qui devront en absorber le coût", a rétorqué M. Guertin.

"Une fois que le conseil municipal aura établi le taux

de taxes après la construction du nouveau réservoir, la population sera appelée à se prononcer sur la question d'une patinoire couverte. Nous pourrions alors dire aux contribuables combien ils devront débours pour concrétiser le projet et on leur demandera s'ils approuvent un tel aménagement", a ensuite expliqué le maire de la ville de Disraeli.

Question d'actualité. C'est un fait connu depuis plusieurs mois! La construction d'une patinoire couverte est un sujet d'actualité à Disraeli. Il y a encore loin de la

coupe aux lèvres. Cette citation du maire Guertin peut résumer la situation: "La population sera finalement le dernier juge".

Au cours des derniers mois, une arène a été construite à Black Lake. Des patinoires couvertes ont été érigées à St-Méthode et East Broughton. On parle d'un projet d'une patinoire couverte à Coleraine. Les jeunes de Disraeli ne veulent pas être en reste. C'est pourquoi ils ne cessent de harceler leurs aînés pour qu'ils approuvent le projet de construction d'une patinoire couverte...

Le but de la circulation des renseignements contenus dans ces fascicules est de répondre à un besoin de l'entreprise moderne, en offrant les qualifications d'une trentaine d'individus. Ces candidats possèdent les connaissances requises pour satisfaire les demandes. On espère éveiller ainsi l'hom-

me d'affaires afin qu'il prenne contact avec le collège en question pour remplir ses postes vacants. D'autre part, le comité de placement du département des techniques administratives du CEGEP de Thetford remarque que les banques prennent en main leur situation en allant recruter directement au CEGEP des employés. Il faudrait peut-être que les entreprises se réveillent un de ces jours avant que les candidats soient engagés comme par les années passées. C'est le moment car plusieurs banques font déjà la sélection durant le mois de novembre. Pour de plus amples renseignements ou si vous désirez recevoir un des fascicules décrits ci-dessus, veuillez communiquer avec le comité de placement à l'intention de Mario Boulanger président, technique administratives du collège de Thetford Mines, 671 sud boulevard Smith Thetford.

"JE M'ENVOLE VERS VOTRE ENTREPRISE"

THETFORD MINES (UC) — "Je m'envole vers votre entreprise", telle est la devise du comité de placement qui a été formé à l'intérieur de la troisième année des techniques administratives du CEGEP de Thetford Mines.

Ouverture des soumissions pour le nouveau réservoir d'eau à Disraeli

DISRAELI (MD) — Le Conseil municipal de Disraeli procédera ce soir à l'ouverture des soumissions en vue de la construction d'un nouveau réservoir dont la capacité pourra varier entre 6000,000 et

1,000,000 gallons d'eau. Interrogé à ce sujet, M. René Guertin, maire de Disraeli, a refusé pour l'instant de divulguer le coût de ce projet. Il préfère attendre à 17 heures ce soir lorsque toutes les sou-

missions seront déposées à l'hôtel de ville de Disraeli. Toutefois, la ville de Disraeli a récemment adopté un règlement d'emprunt de \$472,000 en vue de la réalisation de ce projet. Les édiles municipaux

ignorent encore le montant des subventions qu'ils pourront recevoir des gouvernements supérieurs. M. René Guertin a précisé que les travaux de construction débuteront dès que le contrat

général aura été adjugé. La ville de Disraeli est déjà dotée d'un réservoir d'une capacité de 250,000 gallons. En cas de conflagration, cette réserve s'avérerait fort insuffisante.

CERSEQ

“Si les zones travaillent séparément, elles joueront le jeu de Québec”

(M. Joseph Tanguay)

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES (MD) — La soirée de décorations des fêtes de la Société d'horticulture de Thetford Mines se tiendra le 6 décembre, à 20 heures, à la loge des Elans. Mme Lucette Duquette sera la conférencière invitée.

Mercredi après-midi, l'auteur de ces lignes bavardait au téléphone avec le capitaine J.P. Paradis, du Service de la protection publique de Thetford Mines, afin de s'enquérir des activités policières dans la ville de l'Amiante. “C'est tranquille. Trop tranquille car il va sûrement se produire quelque chose prochainement”, disait-il. Ses craintes étaient justifiées puisque qu'un important vol à main armée a été perpétré hier matin, à la succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce de St-Ferdinand d'Halifax. Le flair d'un policier!

Les adeptes du ski pourront pratiquer leur sport favori, en fin de semaine prochaine, au mont Adstock...

Une partie de cartes au profit du club de l'âge d'or de la paroisse Ste-Marthe aura lieu le 3 décembre, à 20 heures, au collège Ste-Marthe.

M. Rémi Vachon, conseiller syndical de la CSN à Thetford Mines, est présentement en voyage d'étude en France.

A l'occasion de la fête de Noël et du Nouvel An, la commission scolaire de Thetford Mines offrira une réception vendredi le 15 décembre de 20 heures à 21 heures, à la loge des Elans.

Jeudi soir, M. Emile Couture, figure bien connue à Thetford Mines, était l'un des invités à l'émission “Appelez-moi Lise”.

Une prédiction : La ville de Thetford Mines ne sera pas admise cette année dans la ligue de Baseball Eastern. Les tergiversations durent depuis trop longtemps. C'est un mauvais présage...

C'est à la fois marrant et navrant! A entendre certaines annonces, les commerces auraient décidé de donner leur marchandise à l'approche des fêtes. Ouais...

Chronique judiciaire

ASBESTOS (GC) — La cour municipale a rendu un verdict sur le cas d'un homme de St-Adrien qui a conduit sans permis. Le coupable aurait commis deux infractions en l'espace de quatre mois et il est condamné à une amende de \$20 plus les frais.

Un homme d'Asbestos a été trouvé coupable de vitesse excessive et la cour municipale qui a donné une amende de \$25 et les frais, à défaut de trois jours de prison.

Un conducteur de St-Claude possédant encore les plaques d'immatriculation pour son automobile de l'année 1971, ne s'est pas présenté. La cause sera remise à la prochaine session de la cour municipale du 6 décembre 1972.

La cour municipale déclare coupables un homme de Ham Nord et un homme d'Asbestos, et leur a imposé une amende de \$25 et les frais pour avoir fait crisser leurs pneus ou à défaut du paiement à trois jours de prison.

Un citoyen d'Asbestos ne s'est pas présenté en cour. Il était appelé parce que son chien aurait mordu un piéton. La cause devra être remise au 6 décembre prochain.

Un homme de Wolfton s'est déclaré coupable d'avoir coupé une escorte funéraire et après explication, il a dû déboursier une somme de \$5 et les frais additionnels.

Un homme d'Asbestos a comparu en cour pour avoir laissé son chien en liberté. Il est condamné à déboursier les frais seulement.

Un virage en U a coûté \$5 et les frais à un citoyen d'Asbestos.

THETFORD MINES (YC) — “En admettant que chaque zone décide de travailler séparément, elles vont ainsi jouer le jeu de Québec qui s'efforce de faire disparaître les secrétariats des sous-régions et qui songe déjà même à faire disparaître les sous-régions.

C'est ce qui ressortait principalement de l'entrevue qu'a accordée hier aux journalistes le président du Conseil économique régional du Sud-est du Québec M. l'abbé Joseph Tanguay. Celui-ci faisait alors allusion à une éventuelle dissolution du CERSEQ par les zones de l'Amiante et de la Chaudière. Le CERSEQ va-t-il disparaître? L'abbé Tanguay refuse de répondre à cette question par l'affirmative ou la négative; la réponse appartient aux assemblées de zones et par la suite à l'exécutif même du CERSEQ qui compte 24 membres de la zone de la Chaudière et autant de celle de l'Amiante.

De l'avis de l'abbé Tanguay, le problème de la dissolution du CERSEQ est posé par deux catégories de gens: ceux qui ne connaissent rien du passé et qui sont prêts à tout saborder et ceux qui n'ont jamais apporté leur participation au CERSEQ et qui rejettent la faute sur celui-ci.

Conséquences de la dissolution

Les zones, selon l'abbé Tanguay, si elles décidaient d'agir chacune de leur côté en allant déposer elles-mêmes leurs projets au CRDQ, ne s'occuperaient ainsi que de leurs petits intérêts, ignorant par là l'intérêt régional. Cette chevauchée séparée des deux zones équivaldrait, aux dires de l'abbé Tanguay à un retour en arrière au patronage et aux pressions politiques. “Par surcroît, alléguait l'abbé Tanguay, les zones deviendraient alors des petits parents pauvres qui iraient solliciter l'aumône à Québec.”

“De plus, continuait le président du CERSEQ, si on décide d'agir chacun de notre part, ça va amener le problème de la disparition des secrétariats et du partage des fonds du CERSEQ”. De fait, la seule conséquence positive que semble relever l'abbé Tanguay des problèmes intestinaux soulevés par la question de la dissolution du CERSEQ, est que les membres vont alors être forcés de prendre position.

Par ailleurs, l'abbé Tanguay a fustigé les permanents au CRDQ pour leur attitude dictatoriale: “s'ous prétexte d'une plus grande efficacité de travail, la direction générale de Québec s'est érigée en dictatrice avec la complicité du président Arthur Bedard. C'est le groupe des permanents au

CRDQ qui choisit arbitrairement que tel monsieur va faire partie de tel comité sectoriel, éliminant sur son parcours les gens dont il a peur; ce n'est pas la population qui parle, mais une clique au nom de la population”, concluait l'abbé Tanguay.

Bref, l'assemblée de la zone

Faits divers

RICHMOND (D.M.) — L'état très glissant de la chaussée n'a fait aucune victime à l'intérieur des limites de la ville mais a tout de même été responsable de deux accidents.

Un premier télescopage impliquant quatre véhicules est survenu à l'intersection des rues Craig et 7ème avenue.

La voiture de M. Jean-Claude Côté est entrée en collision avec celle de M. Raymond Leblond qui effectuait son arrêt obligatoire et peu après l'automobile de Mme Suzanne Pearson a glissé contre celle de M. Côté, stationnée en bordure de la voie et M. Joseph Lévesque n'a pu éviter l'auto de Mme Pearson, la glace empêchant tout contrôle efficace. Toutes ces personnes demeurant à Richmond. Les dommages sont évalués à quelque \$500 pour chaque véhicule.

Un deuxième accrochage impliquant trois automobiles s'est produit à l'intersection des rues Gouin et Craig. Les trois véhicules impliqués appartiennent à M. Maurice Barrie de Richmond, Mlle Diane Duford de Danville et M. Fernand Boucher de Sherbrooke.

Une première collision avait eu lieu entre la voiture de M. Barrie et celle de Mlle Duford lorsque M. Boucher tentait d'éviter ces deux véhicules ne put contrôler sa voiture qui glissa sur la chaussée glacée et accrocha celle de Mlle Duford. Le total des dommages s'élève à quelque \$900.

Une décision finale au sujet du club social l'AIRIN de Windsor

WINDSOR (JA) — C'est dans une ambiance des plus animées que s'est prise la décision finale au sujet de l'affaire du club social l'AIRIN. Lors de l'assemblée de lundi dernier, les membres du conseil ont décidé de ne pas vendre le lot situé au nord de la rue Watepekah tel que demandé par les intéressés.

On se souviendra que le maire Marcel Noël a dû, la semaine dernière, prendre la décision d'appuyer une proposition. Les membres avaient à trois reprises proposé, trois autres ont été rejetés. Le maire avait choisi la proposition selon laquelle le conseil rencontrerait à nouveau les représentants de l'AIRIN.

Les représentants du club l'AIRIN se sont présentés à la salle du conseil mais le maire n'y étant pas, ils ont préféré attendre son arrivée. M. Noël

ne s'est pas présenté étant donné une assemblée très importante à Sherbrooke qui ne s'est pas terminée à temps.

M. Raymond Boivert, porte-parole de ce club a dit à la fin de l'assemblée qu'étant donné que le conseil ne voulait pas vendre à son organisation le terrain B (à l'ouest de la rue Watepekah), il demandait celui qui est situé en face “A”. Le conseil n'avait pas voulu jusqu'ici vendre le terrain “B” parce que l'organisation exigeait en retour que la 6e avenue soit débouchée. Le terrain “A”, selon le conseil fait partie d'un futur complexe qui pourrait s'engendrer avec celui de la polyvalente.

Or, jeudi soir dernier, le conseil a fait revenir le club l'AIRIN et le maire Noël qui a appuyé cette position n'était pas présent.



L'aéro-club de Thetford Mines a procédé à l'élection d'un nouveau bureau de direction pour l'année 1973. Sur la photo de gauche à droite: M. Pierre Caouette secrétaire-trésorier, M. Réjean Labonté président, M. Valleur Lavallière directeur et M. Guy Rouleau vice-président. N'apparaissent pas sur la présente vignette, les directeurs MM. Michel Paquet, Steve Pineau, Patrick Grandin, Gérard Macdonald et Jean-Luc Turcotte. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

L'Aéro-club de Thetford se donne un nouveau bureau de direction

THETFORD MINES (YC) — “Aéro-club de Thetford Mines Inc., s'est donné un nouveau bureau de direction pour l'année 1973. Celui-ci se compose maintenant de M. Réjean Labonté président, M. Guy Rouleau vice-président et de M. Pierre Caouette secrétaire-trésorier. Six directeurs s'ajoutent également à ce conseil d'administration et sont MM. Valleur Lavallière, Michel Paquet, Steve Pineau, Patrick Grandin, Gérard Macdonald et Jean-Luc Turcotte.

Immédiatement après l'élection de ce nouvel exécutif, M. Jean Dutil propriétaire et président de Air Thetford Mines Ltée a prêté son concours afin de répondre aux nombreuses questions de l'assistance concernant les cours de pilotage qui peuvent être dispensés aux membres de l'Aéro-club ainsi qu'à tous les intéressés.

L'Aéro-Club de Thetford Mines Inc. a de plus, approuvé l'intention du ministère de la Main d'Oeuvre d'accorder du

travail à plusieurs personnes à l'occasion de travaux qui consisteraient en l'amélioration de l'environnement de l'aéroport de Thetford Mines. Soulignons que l'Aéro-Club de Thetford Mines Inc., vise à promouvoir le coût de l'aviation chez les gens de la région. L'Aéro-club qui existe depuis environ 4 ans à Thetford Mines compte présentement une cinquantaine de membres. Il est en outre, associé au Royal Flying Club du Canada.

La population de Disraeli décidera si oui ou non elle désire une patinoire couverte

DISRAELI (MD) — “C'est la population de Disraeli qui décidera si oui ou non elle désire une patinoire couverte.”

Tel est le commentaire formulé par M. René Guertin, maire de Disraeli, alors qu'il était interrogé par le journaliste de La Tribune.

La population de Disraeli est-elle en faveur d'une patinoire couverte? “Les jeunes n'ont rien réclamé une à grande crise. Il reste cependant que ce sont les payeurs de taxes qui devront en absorber le coût”, a rétorqué M. Guertin.

“Une fois que le conseil municipal aura établi le taux

de taxes après la construction du nouveau réservoir, la population sera appelée à se prononcer sur la question d'une patinoire couverte. Nous pourrions alors dire aux contribuables combien ils devront déboursier pour concrétiser le projet et on leur demandera s'ils approuvent un tel aménagement”, a ensuite expliqué le maire de la ville de Disraeli.

Question d'actualité

C'est un fait connu depuis plusieurs mois! La construction d'une patinoire couverte est un sujet d'actualité à Disraeli. Il y a encore loin de la

coupe aux lèvres. Cette citation du maire Guertin peut résumer la situation: “La population sera finalement le dernier juge”.

Au cours des derniers mois, une aréna a été construite à Black Lake. Des patinoires couvertes ont été érigées à St-Méthode et East Broughton. On parle d'un projet d'une patinoire couverte à Coleraine. Les jeunes de Disraeli ne veulent pas être en reste. C'est pourquoi ils ne cessent de harceler leurs aînés pour qu'ils approuvent le projet de construction d'une patinoire couverte...

“JE M'ENVOLE VERS VOTRE ENTREPRISE”

THETFORD MINES (UC) — “Je m'envole vers votre entreprise”, telle est la devise du comité de placement qui a été formé à l'intérieur de la troisième année des techniques administratives du CEGEP de Thetford Mines.

Formé de six étudiants, ce comité a travaillé depuis quelques mois sur la constitution d'un fascicule, lequel sera en possession des principaux industriels de la province ces jours-ci. Le contenu de ce fascicule traite de la formation générale et spécialisée qui constitue le bagage d'un finissant en cette branche. Ainsi, il mentionne les différents cours

suivis, sous forme de tableaux avec leur contenu en annexes. De plus, il présente des statistiques donnant les positions occupées par les diplômés de mai 1972 du collège de Thetford Mines.

Outre ces informations très importantes pour l'employeur, ce document présente sous forme de bilan, la situation objective d'un cégépien dans sa troisième année en administration. Comme conclusion, afin de venir en aide aux employeurs le plus possible, il situe le “diplômé en finance” dans l'entreprise et énumère quelques postes que ce dernier peut combler efficacement. Plus de mille exemplaires de ces fascicules en question sont envoyés présentement aux plus importantes stations industrielles et commerciales de la province de Québec. Quelques-uns d'entre eux toucheront même l'Ontario.

Le but de la circulation des renseignements contenus dans ces fascicules est de répondre à un besoin de l'entreprise moderne, en offrant les qualifications d'une trentaine d'individus. Ces candidats possèdent les connaissances requises pour satisfaire les demandes. On espère éveiller ainsi l'homme d'affaires afin qu'il prenne contact avec le collège en question pour remplir ses pos.

Indécision

De nombreux membres du syndicat démontrent une certaine crainte à s'affilier à une nouvelle centrale syndicale, car plusieurs se basent sur les expériences qu'ils ont eues avec la CSN.

D'autres membres prétendent qu'un syndicat local ne serait pas assez fort, mais que l'argent qu'ils y déboursaient pourrait rester dans leur propre fonds de grève et que par ailleurs ils ne seraient pas en sécurité advenant une injonction provenant de la compagnie Johns-Manville leur réclamant une somme supérieure à leur fonds.

Plusieurs points comme ceux-ci restent à éclaircir, il ne s'agit plus que d'attendre.

Le tour du monde en une soirée

DRUMMONDVILLE (JM) — Les quelques 800 personnes qui assistaient au spectacle des Grands Explorateurs, dimanche le 29 octobre, se souviennent encore du film incroyable sur la Birmanie, les Femmes-Girafes et les Femmes-Éléphants.

Dimanche prochain, la population drummondvilloise aura l'occasion de faire le tour du monde avec la famille Mahuzier.

LA CONFUSION RÈGNE AU SEIN DU SYNDICAT NATIONAL DE L'AMIANTE À ASBESTOS

ASBESTOS (Gérard Chouinard) — “Si vous voulez que votre syndicat disparaisse à plus ou moins brève échéance, demeurez chez-vous bien tranquille et laissez un certain groupe faire comme à l'assemblée du 12 novembre 1972 et s'en sera fait dans peu de temps de votre syndicat”.

“Si vous voulez garder votre syndicat fort, puissant et actif, il faut supporter vos officiers, il faut le dire, il faut que vous enleviez vos pantoufles et que vous vous fassiez un devoir de sortir et de venir assister et participer à votre assemblée du syndicat cédulé pour le 26 novembre 1972”.

l'assemblée générale spéciale qui se déroulera au sous-sol de l'église St-Isaac d'Asbestos le 26 novembre courant, à compter de 18h.30.

Retrospectives

Pendant la période s'étendant du 11 septembre au 15 septembre 1972 que les membres du syndicat tenaient un référendum pour décider s'ils devaient se désaffilier de la CSN. Le résultat de ce référendum confirma que 76 pour cent des membres étaient en faveur de la désaffiliation avec la CSN, et c'est depuis ce temps que le syndicat se trouve dans une impasse à savoir s'il devrait s'affilier à une autre centrale syndicale ou demeurer un syndicat indépendant.

Propositions

A l'assemblée générale du 8 octobre 1972, il a été proposé

qu'à une prochaine assemblée générale, les membres soient appelés à se prononcer après avoir reçu les informations sur les trois propositions suivantes: se joindre à la Centrale des Syndicats Démocratiques, former une fédération de l'Amiante ou rester un syndicat local.

Du 8 octobre au 12 novembre, l'exécutif du syndicat a préparé un document sur lequel les trois options mentionnées ci-haut ont été en fonction de la constitution; c'est-à-dire le but ou l'objectif d'un syndicat.

Ce document a été présenté aux membres pour fin de discussion, lors de l'assemblée générale spéciale du 12 novembre dernier, à cette réunion assistait M. P.-E. Dalpe et C. Jacques Dion, respectivement pré-

sident et trésorier de la Centrale des Syndicats Démocratiques.

Tumulte

L'assemblée se déroula d'une façon assez houleuse bien que seulement environ 350 à 400 membres y assistaient sur une possibilité de 2,100.

Etant donné la présence de quelques membres pro-CSN qui n'ont pu diriger la désaffiliation du syndicat national de l'Amiante d'Asbestos, à la Centrale Syndicale Nationale de violence, discussions étaient survenues.

Les buts de ces membres avaient été d'empêcher l'assemblée de prendre une décision en ce qui concerne les trois options proposées. Les autres membres présents n'acceptant pas que le désordre ré-

GRONDIN AUTOMOBILES INC.
MERCURY LINCOLN
Thetford Mines — Tél.: 338-8558

SOUFFLEURS A NEIGE
AMF
PRIX SPECIAL
aux 12 premiers acheteurs

EVARISTE GRENIER
Vente et bons services
Réparation de toutes marques
Route 1 — 423-4502
BLACK LAKE
18224

